

Collège

La pause numérique arrive

Les 250 collégiens de Louis-Beuve se passent de leur portable en journée.

Dans le cadre de l'instauration de la pause numérique au sein de l'établissement, les collégiens devront laisser leurs téléphones dans des casiers individuels munis d'un code. « **Nous avons revu le règlement intérieur du collège en conséquence** », explique Nathalie Péron, la principale. « **Cela participe aux bonnes habitudes à prendre au quotidien et c'est dans l'intérêt de tous.** »

Deux classes en moins

Cette rentrée est aussi marquée par la baisse de douze à dix classes, avec une trentaine d'élèves de moins et seulement deux classes en 6e et en 5e contre trois en 4e et en 3e. Le collège compte 23 enseignants, dont deux nouveaux en complément de service.

Suivi par deux enseignants, un groupe d'élèves de tous niveaux en grandes difficultés d'apprentissage va être mis en place pour trouver les bons outils pour les résoudre.

Côté travaux, le conseil départemental devrait construire un préau dans les prochains mois. La fermeture du gymnase voisin aura aussi des incidences sur les cours d'éducation physique et sportive avec la mise à disposition de deux salles de classe qui feront office de vestiaire et de lieu de stockage du matériel. Les activités sportives se pratiqueront à la salle du Pays hayland, au centre équestre et au gymnase de Saint-Jean-des-Champs.

Les projets ne manqueront pas avec la concrétisation du projet Sol50. « **L'inauguration du Soleil devrait avoir lieu en octobre en présence de tous les élèves qui ont fait preuve d'une persévérance exemplaire pour faire aboutir ce projet** », note Nathalie Péron. « **L'intérieur sera ensuite aménagé pour servir de planétarium et de classe pédagogique.** »

Cinq enseignants et deux assistants d'éducation vont être formés afin de faire fonctionner la webradio du collège avec les élèves après l'accompagnement apporté l'an dernier par l'association Zone d'ondes.

La journée d'intégration des 6es aura lieu le vendredi 19 septembre lors d'une traversée de la

baie. Les 5es iront à l'abbaye de La Lucerne, les 4es séjourneront fin septembre à l'Archipel et les 3es iront en Angleterre en octobre. Le partenariat avec l'Archipel se poursuivra enfin avec une résidence d'artistes pour les 6es et un spectacle par niveau.



Nathalie Péron, principale du collège annonce que de nouveaux écodélégués seront élus afin de poursuivre l'éducation des collégiens au développement durable.